



Industrie Canada
Bureau du surintendant
des faillites Canada

Industry Canada
Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

Pierre Marchand, Syndic
Cc : Gilles Robillard, Syndic
Richter Groupe Conseil Inc.
1981, McGill College, 12^e étage
Montréal (Québec)
H3A 0G6

Bureau du surintendant des faillites Canada
Édifice de la Sun Life
1155, Metcalfe, 10^e étage
Montréal (Québec)
H3B 2V6

Montréal, 21 mars 2014

Objet : **Procès-verbaux de la remise de l'assemblée des créanciers dans la proposition et la faillite de : Commensal 2007 S.E.C. / 41-1751852**

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une copie des procès-verbaux des assemblées des créanciers pour la proposition et la faillite dans l'administration précitée. Une copie des procès-verbaux a également été transmise à la Cour et une autre, enregistrée dans notre dossier.

Nous demeurons à votre disposition pour toute autre information.

Meilleures salutations,

François Ménard
Analyste des faillites
Bureau du surintendant des faillites
Francois.Menard2@ic.gc.ca
Téléphone : 514-496-8641
Télécopieur : 514-283-6300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DIVISION DE LONGUEUIL
SURINTENDANT : 41-1751852
NO DE COUR: 505-11-012250-135

COUR SUPÉRIEURE
"Chambre commerciale"

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE: **COMMENSAL 2007 S.E.C**

Débitrice,

et

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic.

PROCÈS-VERBAL DE REMISE DE L'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Endroit, date et heure de l'assemblée

Bureau du surintendant des faillites Canada
Édifice de la Sun Life
1155, Metcalfe, 10^e étage
Montréal, Québec H3B 2V6

10 mars 2014, 10h00

Président de l'assemblée

M. François Ménard
Séquestre officiel

En vertu du paragraphe 51(3) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI)*

Le Président transmet ses instructions pour le déroulement de l'assemblée.

1 - PRÉSENCES

Voir liste des présences en annexe.

2 - QUORUM

Le Président examine les preuves de réclamation déposées auprès du Syndic, ainsi que l'avis de convocation de l'assemblée.

Le Président constate le quorum et déclare l'assemblée légalement constituée.

3 - PRÉSENTATION DU RAPPORT DU SYNDIC

Le syndic informe l'assemblée des derniers développements dans la présente affaire.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées au syndic à l'égard des impacts potentiels qu'aurait un vote en faveur ou contre la proposition sur les opérations de la débitrice.

Le vote sur la proposition s'ensuit.

5 - VOTE DE LA PROPOSITION

Décompte des votes

- **Votes contre :**
4 créanciers (12,90%) avec des réclamations totalisant : 1 206 222,84\$ (77,29%)
- **Votes en faveur :**
27 créanciers (87,10%) avec des réclamations totalisant : 354 380,07\$ (21,08%)

Puisque le vote indique que la proposition n'a pas obtenu une majorité en nombre et plus du 2/3 en valeur, la proposition est rejetée.

Voir le sommaire des votes en annexe.

6 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, l'assemblée des créanciers dans l'affaire de la proposition de Commensal 2007 S.E.C. est levée vers 10h08.

En vertu de l'article 57 de la LFI, une assemblée des créanciers dans l'affaire de la faillite de Commensal 2007 S.E.C. s'ensuit.

Vendredi le 21 mars 2014



François Ménard
Séquestre officiel
Président de l'assemblée

Annexes : - Liste de présences
- Sommaire des votes



Nom de L'actif / Estate Name : COMMENSAL 2007 S.E.C.
No de Cour / Court No. : 505-11-012250-135
No de l'actif / Estate No. : 41-1751852

Débiteur et représentants / Debtor and Representatives

Syndic et représentants / Trustee and Representatives

Pierre Marchand - Richter Groupe Conseil Inc

Créanciers présents ou représentés / Creditors Present or Represented

Nom / Name	Représente / Representing	Montant - Réclamation prouvé Amount - Proven Claim (\$)
Emballages IML JUSTA	Lynn Gagnon	154 000
Nom du président de l'assemblée / Chair of meeting	François Ménard (S.O.)	
Signature du président de l'assemblée / Signature		